

Bureau
du Développement Territorial

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur l'opération de restauration immobilière (ORI)
sur le territoire de la commune de Valenciennes

Maître d'ouvrage : ville de Valenciennes

Une enquête publique est ouverte en vue de la réalisation d'une opération de restauration immobilière (ORI) ciblée sur six immeubles dégradés situés dans le centre-ville de la commune de Valenciennes

Le public est informé qu'en application des dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'arrêté préfectoral en date du 21 mai 2024 soumet l'Opération de Restauration Immobilière d'immeubles situés sur la commune de Valenciennes aux formalités d'enquête publique comportant **une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique**.

Cette enquête se déroulera en mairie de Valenciennes pendant une durée de 16 jours pleins et consécutifs, du mardi 18 juin 2024 à partir de 9 heures, au jeudi 4 juillet 2024 jusqu'à 17 heures.

Au terme de la procédure, le sous-préfet de Valenciennes est compétent pour déclarer le projet d'utilité publique.

La commissaire-enquêtrice désignée par le Président du Tribunal Administratif de Lille pour conduire l'enquête est :

- Madame Josiane BROUET, clerc de notaire, retraitée

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des caractéristiques du projet et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet, déposé en mairie de Valenciennes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations pourront être également adressées, soit par écrit à la commissaire-enquêtrice en mairie de Valenciennes, ou sur le courriel suivant : sp-valenciennes-dup@nord.gouv.fr, pour être annexées au registre d'enquête.

Le dossier d'enquête est accessible au public sans limitation de durée à la sous-préfecture de Valenciennes – Bureau du développement territorial – rue Capron, ainsi que sur le site suivant :

<http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique>.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du sous-préfet de Valenciennes.

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie de Valenciennes :

- mardi 18 juin 2024 de 09h00 à 12h00;
- mercredi 26 juin 2024 de 13h30 à 16h30;
- jeudi 04 juillet 2024 de 14h00 à 17h00.

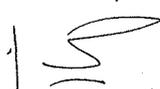
Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Madame Manuela FERREIRA
Responsable du Service Habitat
Ville de Valenciennes
Tél : 03.27.22.56.44.
mferreira@ville-valenciennes.fr

A l'expiration du délai d'enquête, le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice seront tenus, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la disposition du public, en mairie de Valenciennes, et à la sous-préfecture de Valenciennes. Ils seront également mis en ligne, sur le site internet de la préfecture du Nord, à l'adresse suivante : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique>.

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en adressant sa demande écrite, à Monsieur le sous-préfet de Valenciennes – Bureau du développement territorial – CS 40469 – 59322 Valenciennes Cedex.

Valenciennes, le 21 mai 2024
Le sous-préfet


Guillaume QUÉNET